

Bagnolet le 05 mai 2022

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale de notre Syndicat aura lieu le mardi 7 juin 2022, dans les locaux de l'UNSA au, 21 rue Jules Ferry - 93177 Bagnolet.

Itinéraire : Station Métro Ligne 9, Robespierre

Sortie du métro par les escalators. En haut, aller tout droit direction Porte de Montreuil. Au feu, traverser et changer de trottoir.

Tourner à droite Rue Paul Bert juste après la boulangerie.

Continuer sur la rue Jules Ferry jusqu'au 21 (trottoir de gauche à l'angle).

Assemblée Générale Ordinaire : de 14h00 à 15h00.

- Lecture du rapport moral, par Todine SIBAN Secrétaire Général.
- Lecture du rapport financier par Patrick BARBERON trésorier et vote pour approbation et quitus au Trésorier.
- Budget prévisionnel 2023, présenté par Patrick BARBERON et vote pour approbation.
- Cotisations pour 2023.
- Renouvellement de la Commission de Contrôle.
- Questions diverses.

À l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra la réunion du conseil Syndical.

Notre syndicat ne finance ses activités que par vos cotisations, il est donc vital que vous soyez à jour de vos cotisations :

Pour 2022 :	▪	EE/OE/G1 :	49 €
	▪	EQ/OQ1/G2 :	54 €
	▪	GQ/AG/G3 :	70 €
	▪	GHQ/OHQ/G4 :	80 €
	▪	GS/CE/G5 :	107 €
	▪	G6 :	114 €
	▪	G7 :	122 €
	▪	G8 :	151 €

L'UNSA-SNPHLM a besoin du vote de confiance de tous ses adhérents. Si vous ne pouvez être présent, **il est indispensable** que vous nous adressiez votre pouvoir. **Conformément à notre règlement intérieur seuls les adhérents à jour de leurs cotisations 2022 encaissées en intégralités au plus tard le 31 mai 2022 peuvent participer aux votes et/ou donner une procuration.** Si vous n'êtes pas à jour, vous pouvez joindre votre cotisation avec le coupon réponse.

Pour les Assemblées Générales les frais de transports seront remboursés à raison d'un adhérent par section. Les remboursements seront effectués sur la base du mode de transport le plus économique et sous réserve que l'adhérent soit à jour de sa cotisation. Merci de le retourner à l'adresse suivante :

SNPHLM-UNSA- BP 51022- 53010 LAVAL CEDEX

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Secrétaire administratif
M. CARRERIC

UNSA-SNPHLM

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 7 JUIN 2022

POUVOIR

Je, soussigné(e) : NOM -----

Prénom -----

Travaillant à la Société : -----

Membre adhérent au syndicat, Donne **POUVOIR** à : NOM -----

Prénom -----

À l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale du Syndicat, pour prendre part à toutes discussions et participer à tous votes en mon nom.

- (1) Le pouvoir peut être, soit laissé en blanc, soit nominatif et remis à une personne adhérente au Syndicat présent à l'Assemblée Générale.

Date

Signature